Image not found or type unknown

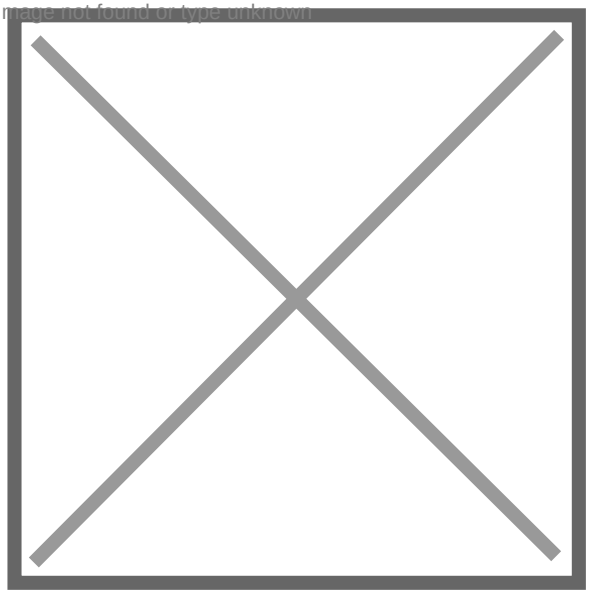

Suspension de permis alcoolémie

Par **lou**, le **26/10/2012** à **15:52**

Bonjour,

Vendredi dernier j'ai fais un accident de voiture seul, la police se rend sur place alcoolémie à 0,55 mg/l d'air ... rétention de permis puis mercredi je reçois suspension administrative de 4 mois.

Aujourd'hui, je reçois un appel du commissariat pour me convoquer à l'audition concernant cette affaire.
Comment cela se passe t il ?
Vais je connaitre ma sanction définitive le jour de la convocation ?

merci de vos réponse

pour info : je n'ai jamais eu de problème avec la justice.

Par **Tisuisse**, le **26/10/2012** à **18:49**

Bonjour,

Les dossiers en en-tête de ce forum vous apporteront toutes informations.

Merci de vous y reporter puis de revenir nous poser vos questions complémentaires.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés